

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGERIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

## DIRECTION et REDACTION :

au Secrétariat du Gouvernement.

## ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, ou traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, placé de la Visitation.

## SOMMAIRE.

## AVIS ET COMMUNIQUÉS :

Lycée de Monaco. — Enseignement.

## ÉTUDES HISTORIQUES :

Le Théâtre dans la Principauté de Monaco depuis le dix-septième siècle. (Suite.)

## AVIS &amp; COMMUNIQUÉS

## LYCÉE DE MONACO

Le Lycée de Monaco donne l'enseignement secondaire complet des Lycées de France. Il conduit donc jusqu'au Baccalauréat inclusivement. Une classe de Mathématiques et une classe de Philosophie en couronnent les études.

Les langues Anglaise, Italienne, Allemande y sont enseignées.

Au-dessous de la classe de 6<sup>me</sup>, c'est-à-dire au-dessous de l'Enseignement secondaire proprement dit, il possède une division élémentaire directement préparatoire à cet enseignement. Cette division reçoit les petits garçons depuis l'âge de 5 ans. Elle comprend une classe enfantine à 3 sections (9<sup>me</sup>, 10<sup>me</sup> et 11<sup>me</sup>), une classe de 8<sup>me</sup> et une classe de 7<sup>me</sup>. Son plan d'études est établi pour amener des enfants de bonne intelligence en 6<sup>me</sup> A (avec latin) ou B (sans latin) vers dix ou onze ans.

Si un élève peut entrer en 6<sup>me</sup> après 12 ou même 13 ans, il importe cependant que les entrées dans cette classe ne se produisent pas à un âge trop avancé.

Le Lycée de Monaco n'a pas de pensionnat ni de demi-pensionnat. Son régime est celui de l'externat surveillé ou de l'externat simple. Mais il peut recevoir des enfants qui seraient placés par leurs parents dans une pension ou demi-pension privée, agréée par la Direction et autorisée par le Gouvernement Princier, ou dans une famille parente ou amie qui en aurait la garde.

TAUX DES RÉTRIBUTIONS PAR AN  
ET PAR TRIMESTRE.

Classes	Externat surveillé		Externat simple	
	par an	par trimestre	par an	par trimestre
Deuxième Cycle : Philosophie, Mathématiques, 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>me</sup> ...	288	91	07	69
Premier Cycle : 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> ...	225	75	153	51
Division élémentaire : 7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup>	180	60	126	42
Division préparatoire : 9 <sup>e</sup> , 10 <sup>e</sup> et 11 <sup>e</sup> .....	144	48	90	30

Les familles trouveront dans le prospectus du Lycée, que le Directeur tient à leur disposition, tous les renseignements dont elles ont besoin.

## ÉTUDES HISTORIQUES

## LE THÉÂTRE DANS LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

depuis le XVII<sup>e</sup> siècle.

(Suite) (1)

## Biographie du Prince Florestan.

Ses collections. — Comment il les formait.

Les artistes contemporains y figurent en plus grand nombre. Relevons parmi eux : Baptiste aîné et Baptiste cadet, qui furent à la Comédie-Française, au commencement du dix-neuvième siècle, l'équivalent des deux Coquelin. — Baron, le célèbre acteur tragique, a deux portraits, l'un en costume de ville, l'autre dans le rôle de Pyrrhus ; — Brizard, dans le rôle du *Roi Lear*, la tragédie de Ducis. — Plusieurs de Bernard Léon, qui triompha successivement au Gymnase et au Vaudeville, et l'un de ses portraits est l'œuvre de Daumier. — De Chéron, une des meilleures basses-tailles de l'Opéra au début du XIX<sup>e</sup> siècle, nous trouvons deux portraits, le meilleur le montre dans le rôle d'Agamemnon, d'*Iphigénie en Aulide*. — Un beau portrait peint par Aved, de Dufrène (Catherine de Seine). — Trois de Fleury, du Théâtre-Français, l'un est l'œuvre de Devéria, un autre est de Pajou. — Frédérick Lemaître est représenté par un portrait de Léon Noël daté de 1833. — De M<sup>lle</sup> Mars, un portrait peint par F. Gérard, dessiné par Grévedon. — Molé, le célèbre comédien qui fut membre de l'Institut, est dessiné par Devéria. — Du même Devéria, voici un véritable chef-d'œuvre : c'est le portrait de Rachel. Nul artiste, pensons-nous, n'a pu représenter avec autant de perfection l'idéale beauté juive. — M<sup>me</sup> Ristori, dans le rôle de Marie Stuart. — L'admiration pour Talma se manifeste par une série de portraits et de compositions allégoriques ; remarquons notamment un portrait dessiné par Hollier, gravé par Aubert, sourd-muet, « déposé à la Bibliothèque Impériale » ; et un tableau : « Les derniers moments de Talma », peint en 1826, sous l'impression produite par la mort du grand artiste.

Mentionnons encore les portraits d'artistes alors en pleine renommée : Dazincourt, du Théâtre-Français ; Régnier, dessiné par Devéria ; Larive,

(1) Voir les numéros du *Journal de Monaco* du 7 décembre 1915 et suivants.

un tragédien dont la diction était fort admirée, est représenté par trois portraits ; Michelot, dans le rôle d'Almaviva, où il était charmant ; Prévillo, du Théâtre-Français ; M<sup>lle</sup> Maxime, de la même Maison ; M<sup>me</sup> Octave, du Vaudeville ; M<sup>lle</sup> Raucourt, dans le rôle de Médée ; Potier, de la Porte-Saint-Martin ; Ferville, du Théâtre de Madame ; Bocage, d'autres encore.

Une composition touchante est inspirée par la mort prématurée de Marie-Elisabeth Joly, du Théâtre-Français, survenue en l'an VI. Le graveur a inscrit pour légende ce distique de Le Brun :

Eteinte dans sa fleur, cette actrice accomplie  
Pour la première fois a fait pleurer Thalie.

De même que les compositeurs, les chanteurs sont peu représentés. Nous en trouvons deux, cependant, figurés dans la collection par des portraits intéressants : l'un de Duprez, de l'Opéra, gravé par Vigneron en 1837, envoyé à Florestan par le célèbre ténor avec cet autographe :

« Comment le trouvez-vous ? Est-il bien ressemblant ? — Signé : G. DUPREZ. »

L'autre est de Nourrit, gravé également par Vigneron et portant la signature autographe du chanteur sous une ligne de musique de son air dans *Guillaume Tell* :

Ah ! Mathilde, idole de mon âme.

L'énumération que nous avons faite des planches contenues dans ce carton est loin d'être complète. Elle suffit à la démonstration qui reste notre objectif.

Indubitablement, la majeure partie de cette collection artistique a été réunie par Florestan de 1815 à 1841, qui est, nous l'avons démontré, la seule période de sa vie où il a été libre de son temps.

Aussi, cette collection constitue un témoin probant jusqu'à la décision que si Florestan a beaucoup aimé le théâtre, ses œuvres et leurs interprètes, il a eu les moyens de payer pour satisfaire sa passion.

Une autre raison indiquait encore de faire ici le dépouillement de ce carton : les œuvres d'art qu'il renferme, dignes de faire partie d'une galerie théâtrale, ont été amoureusement réunies par un Prince de Monaco ; c'est donc une matière qui appartient sans conteste à notre histoire du Théâtre dans la Principauté.

(A suivre)

PHILIPPE CASIMIR.

## PARQUET GÉNÉRAL DE MONACO

## EXTRAIT

inséré en exécution de l'art. 381 du Code de Procédure pénale.

Suivant exploit de Miglioretti, suppléant légalement M<sup>e</sup> Vialon, huissier, en date du 31 août 1917, enregistré, le nommé PIGNATARO (Antoine), journalier, né le 25 décembre 1892, à Dinami, province de Catanzaro (Italie), ayant demeuré à Monte Carlo (Principauté de Monaco), boulevard des Moulins, villa Marius, actuellement *sans domicile ni résidence connus*, a été assigné à comparaître en personne, le 30 octobre 1917, jour de mardi, à 9 heures du matin, devant le Tribunal Correctionnel de Monaco, sous la prévention d'infraction à la police du chemin de fer; — délit prévu par l'Ordonnance royale française du 15 novembre 1846, modifiée par le décret français du 1<sup>er</sup> mars 1901 (art. 58), rendus exécutoires dans la Principauté par l'Ordonnance Souveraine du 5 août 1877; ce délit est réprimé par l'article 21 de l'Ordonnance Souveraine du 4 décembre 1869 et l'article 224 du Code Pénal.

Pour extrait :  
Le Procureur Général,  
E. ALLAIN.

Etude de M<sup>e</sup> CH. SOCCAL, huissier près la Cour d'Appel,  
2, avenue de la Gare, Monaco.

## VENTE VOLONTAIRE

Le lundi 24 septembre courant, à trois heures de l'après-midi, à Monte-Carlo, dans la villa Le Sphinx, sise boulevard Peirera, il sera procédé par l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une collection de meubles et objets mobiliers anciens, tels que : tables, bahuts, tables de nuit, petit chiffonnier Louis XV, incrustations cuivre, marquetés; un paravent noyer Louis XV avec glaces et gravures, signé : Couder; deux petits paravents avec gravures, un paravent devant de cheminée avec sujets, deux vitrines dessus marbre rose; rideaux, portières, fauteuils, chaise longue, en soie rose; une psyché à trois faces avec tapisserie; bureau, table ovale et fauteuil en frêne; une grande glace; une garniture de cheminée en bronze et marbre, style Empire; un groupe en porcelaine blanche d'Italie, sujet : Neptune; une pendule en terre cuite, sujet : Ange; un meuble en ébène, style chinois; deux tentures, genre Gobelin; grand canapé et deux fauteuils, peluche verte.

Au comptant; 5 % en sus des enchères.

L'huissier, CH. SOCCAL.

Une exposition de ces meubles aura lieu les samedi 22 et dimanche 23 septembre courant, de 2 à 5 heures du soir, à la villa Le Sphinx.

Etude de M<sup>e</sup> Gabriel VIALON,  
Huissier près la Cour d'Appel de Monaco,  
7, place d'Armes.

## VENTE SUR SAISIE

Le samedi 23 septembre 1917, à deux heures du soir, dans un appartement au troisième étage de la maison Guyard, sise à Monte Carlo, rue des Boules, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers consistant en :

Tables toilette, tables, métier à tapisserie, glaces, tables de nuit, dessous de buffet, valise, couvertures, fournitures pour modes, lampes à pétrole, lingerie, grande malle en bois, ustensiles de cuisine, etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

E. MIGLIORETTI,  
Suppléant M<sup>e</sup> VIALON, huissier.

## SOCIÉTÉ MONÉGASQUE D'ÉLECTRICITÉ

## AVIS

MM les actionnaires de la Société Monégasque d'Électricité sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire le mercredi 10 octobre 1917, à 15 heures, 21, rue de Londres, à Paris.

## ORDRE DU JOUR :

Lecture du rapport du Conseil d'Administration ;  
Lecture du rapport des Commissaires ;  
Approbation des comptes de l'exercice et répartition du compte de Profits et Pertes ;  
Nomination d'un Administrateur ;  
Nomination des Commissaires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

## BAINS DE MER DE MONACO

### PLAGE DE LARVOTTO

Etablissement ouvert tous les jours  
de 7 h. du matin à midi et de 3 à 6 h.  $\frac{1}{2}$  du soir

LEÇONS DE NATATION  
DOUCHES (jet ou pluie)  
MASSAGE (manuel et électrique)

Un service de Car-automobile  
dessert l'Etablissement  
et part toutes les demi-heures  
de la place du Casino

## AMEUBLEMENTS & TENTURES EUGÈNE VÉRAN

MAISON FONDÉE EN 1888

Villa des Garets, Boulevard de l'Ouest  
MONACO (CONDAMINE)

INSTALLATIONS A FORFAIT  
Reparations de Meubles  
Etoffes — Laines — Crins animal et végétal — Duvets  
PRIX MODÉRÉS

## PARFUMERIE DE MONTE CARLO NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)  
MONTE CARLO

### NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.  
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets  
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

### EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

### L'Édition 1918 du DIDOT-BOTTIN

Le DIDOT-BOTTIN procède dès maintenant à la mise à jour de sa prochaine édition « 1918 », toute indiquée pour préparer l'Après Guerre.

Pour tous les Changements, Rectifications, Souscriptions et Annonces : s'adresser à M. F. HAUET, seul Représentant, Avenue de la Gare, 58, à NICE (Alpes-Maritimes).

## SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

### de Crédit Industriel & Commercial & de Dépôts

Société Anonyme. Fondée en 1865  
Capital : 55.000.000 — Réserves : 21.000.000

Siège Social : MARSEILLE, Rue Paradis, 75

AGENCE DE MONACO :  
43, Rue Grimaldi (Condamine)

Escompte du Papier de Commerce  
Palements et envois de Fonds :: Chèques  
Lettres de Crédit :: Ordres de Bourse  
Régularisation de Titres :: Dépôts de Titres  
Dépôts de Fonds à vue productifs d'intérêts  
Paiement de tous coupons Français et Etrangers  
Location de coffres-forts :: Dépôts de colis précieux  
Change de monnaies étrangères

La Société Marseillaise possède dans le Midi un réseau d'Agences très complet en même temps qu'une succursale à Paris et des correspondants directs dans toutes les villes de France et de l'Etranger.

## BULLETIN

DES

## OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

## Titres frappés d'opposition.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, du 13 janvier 1917. Une Obligation de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n<sup>o</sup> 53.797.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, du 10 février 1917. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 16.116.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, du 28 mars 1917. Trois Obligations 4 % de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 69.024, 69.025 et 69.026.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, du 13 avril 1917. Une Obligation de 300 fr. de la Société du Mont-de-Piété de Monaco, portant le n<sup>o</sup> 001.115.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, du 26 avril 1917. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n<sup>o</sup> 13.456 et une Obligation 4 % de la même Société, portant le n<sup>o</sup> 120.485.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 2 mai 1917. Dix Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 087.456 et 134.360, 30.415, 30.422, 30.423, 35.975, 40.987, 45.870, 48.058, 82.833.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 2 mai 1917. Deux Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 087.456 et 134.360.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 7 mai 1917. Deux Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 13.499 et 40.994.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 10 mai 1917. Trois Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 38.319, 39.386, 39.387.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 25 mai 1917. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 026.045, 034.197, 034.205 et 034.217.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 2 juillet 1917. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 54.960, 54.975, 54.976 et 54.977.

Exploit de M<sup>e</sup> Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 6 juillet 1917. Quinze Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 17.891 à 17.905 inclus.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 21 juillet 1917. Quatre Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 38.390, 41.515, 41.761 et 48.337.

Exploit de M<sup>e</sup> Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 5 septembre 1917. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 44.853.

## Mainlevées d'opposition.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 29 janvier 1917. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n<sup>o</sup> 53.397.

## Titres frappés de déchéance.

Néant.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1917.